

Réunion sur l'économie circulaire dans la zone portuaire – 17 juin 2016

Présents : Laurent CHEREAU, directeur du port de commerce, Maurice BENOISH, président de la SEM Keroman (et membre du CDPL)

CDPL : David CABEDOCE, Guillaume CORNU, Gérard DARRIS, Dominique NARBEY, Sylvie PIMBERT, Jean VERGER

Le port de Lorient : la Région est concédante depuis le 01 01 2007. 3 concessionnaires :

- La CCI pour le port de commerce
- La SEM Keroman pour le port de pêche
- La SELLOR pour le port de plaisance

Lorient a l'originalité de réunir 5 ports dans un petit espace (la rade). C'est une situation unique et une richesse qu'il faut valoriser. Il y a intérêt à travailler ensemble.

Le Port-center existe depuis cette année (marque déjà existante à La Rochelle, Le Havre, Gênes, aux États-Unis, etc.). Aller plus loin que la communication, vers une stratégie commune, il y a trop de dispersion entre les divers ports de Lorient. Mais il existe une concertation avec la conférence portuaire qui réunit les 3 concessionnaires.

Port de plaisance : certifié ISO 14001 depuis longtemps : récupération des eaux grises et noires, des déchets...

Port de commerce (Laurent CHEREAU) :

- Aller vers la production d'énergie (électricité) dans le port.
- On est labellisés « éco-port » : gestion des déchets des navires
- Avenir du pétrole ? : 2 cuves nouvelles dans le port, donc l'activité pétrolière va se maintenir (930 000 tonnes/an) dans les prochaines années (transition à terme vers le GNL?)
- Développer le soutage (approvisionnement des navires en carburant)
- Développer une activité « colis lourds » (hors dimension) : une voie de diversification ?
- Éoliennes en mer : trop tard pour la partie logistique. Développer du stockage à terre pour le parc éolien du Croisic (capacités de certaines friches dans le port) ?
- Farines animales : penser le modèle d'après (mutation du système agricole)
- Développer le transport de bois énergie (pellets, bois déchiqueté...) vers la Grande-Bretagne, l'Irlande. Chercher à remplir les bateaux pour le retour (mais quoi ramener?)
- Volonté de construire des bateaux à Lorient (port militaire, pêche....) : voir possibilité de les déplacer par barges ?
- Nécessité de trouver des « niches » d'activité pour le port de commerce.

Port de pêche (Maurice BENOISH) :

- Production d'énergie : on travaille avec Lorient Agglomération pour l'installation de photovoltaïque dans le port.
- Extraire calories ou frigories de l'eau de mer (à l'exemple de la cité de la voile) ?
- On travaille sur le bateau de la « rupture » : vers des bateaux de pêche vraiment nouveaux, très économes en énergie, nouveaux carburants (biofioul, GNL – on travaille avec les premiers mondiaux du GNL-), dont le recyclage des matériaux est intégrée à la conception, etc. Toute la flotte lorientaise est à reconstruire : moyenne d'âge des bateaux : 27 ans. Il faut mettre en place une filière de déconstruction (beaucoup de demandes)

- On a l'ambition port durable : les déchets de poissons sont valorisés, rien n'est jeté (transformation en farine ou huile – cf ID Mer)
- Mise en place de recyclage (2 emplois créés) des caisses de polystyrène. Recherche sur des matériaux biodégradables pour les caisses ou les filets de pêche (cf Seabird)
- On récupère tous les déchets de bateaux en incitant les patrons de pêche à ramener à terre tous les déchets flottants ((récupération : 70 tonnes par an environ). Idem pour les huiles usagées de vidange.
- Certification ISO 14001 pour l'aire de réparation navale : on va embaucher un cadre pour l'environnement portuaire (en août 2016) : aller vers une certification du port Cap 26000.
- On fournit de l'eau de mer propre aux mareyeurs pour laver les poissons (bien meilleure conservation qu'avec de l'eau douce). C'est un argument important pour inciter à l'installation de nouveaux mareyeurs.
- Davantage mutualiser les usages de la grue de levage de l'aire de réparation navale ?
- Mieux optimiser le retour des camions qui partent du port de pêche, en trouvant du fret à ramener sur place ?

Inclure la DCNS dans la réflexion du groupe ?

Sylvie PIMBERT (UBS) annonce son intention de mettre en place un Master sur l'écologie industrielle et l'économie portuaire. Elle cherche à identifier les besoins du territoire pour cibler les besoins en formation.